



de Seine-Maritime
Maison de la Chasse et de la Nature
Rue de l'Etang
76890 BELLEVILLE EN CAUX

Dossier d'inscription aux formations obligatoires du Permis de Chasser 2009

Mme MARCHAND
02.32.19.50.72

NOM :	PRENOM :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE LE	A		
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL :	ADRESSE MAIL :
<input type="checkbox"/> Autorise la FDC 76 à donner mes coordonnées à un autre candidat dans le cas d'une demande de co-voiturage			
<input type="checkbox"/> N'autorise pas la FDC 76 à donner mes coordonnées			

Objet : Formations préalables obligatoires à l'examen du permis de chasser

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les formations aux épreuves pratiques et théoriques sont **OBLIGATOIRES**. Elles sont organisées par la Fédération des chasseurs au cours d'une journée complète.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux ces épreuves, nous vous proposons un calendrier prévisionnel, à savoir :

- | | | | |
|----------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| • Samedi 24 janvier 2009 | <input type="checkbox"/> | • Vendredi 27 février 2009 | <input type="checkbox"/> |
| • Lundi 26 janvier 2009 | <input type="checkbox"/> | • Lundi 2 mars 2009 | <input type="checkbox"/> |
| • Mercredi 28 janvier 2009 | <input type="checkbox"/> | • Mercredi 4 mars 2009 | <input type="checkbox"/> |
| • Samedi 21 février 2009 | <input type="checkbox"/> | • Samedi 27 juin* 2009 | <input type="checkbox"/> |
| • Lundi 23 février 2009 | <input type="checkbox"/> | • Samedi 4 juillet* 2009 | <input type="checkbox"/> |
| • Mercredi 25 février 2009 | <input type="checkbox"/> | | |

* uniquement pour les candidats qui souhaitent vouloir bénéficier de la chasse accompagnée (Modalités spécifiques nous contacter au 02.32.19.50.72)

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le présent courrier après avoir pris le soin de choisir une date que vous indiquerez à l'aide d'une croix dans la case correspondante. Nous vous conseillons de choisir plusieurs dates par ordre de préférence car nous sommes limités dans le nombre de candidats à convoquer.

Pour que votre inscription soit prise en compte dans nos services elle devra être accompagnée de la fiche ci-jointe, copie d'une pièce d'identité et d'un chèque de 20 € à l'ordre de la F.D.C.76 (montant d'inscription valable pour les formations pratiques et théoriques + licence de tir valable 1 an). Si vous possédez une licence de tir (joindre sa photocopie) et enlevez 5 € DU MONTANT DU CHEQUE). ATTENTION CETTE LICENCE EST OBLIGATOIRE.

Compte tenu d'un taux d'absentéisme important lors des formations, nous vous informons qu'en cas d'absence non justifiée les droits d'inscriptions à une nouvelle formation seront payants.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**LE PRESIDENT
A. DURAND**

**FICHE A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION**

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je,
soussigné(e)

Père, mère ou tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

Autorise
M.....
.....
(nom et prénom du candidat)

à participer aux épreuves de formations de l'examen du permis de chasser

Fait à :
Le :

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

AUTORISATION D'HOSPITALISATION ou D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je,
soussigné(e)

Cochez la case correspondante ci dessous :

Candidat à la formation de l'examen du permis de chasser

ou

Représentant légal du candidat (si celui-ci est mineur)

Autorise la Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine Maritime :

- **Pour le transport à l'hôpital en cas d'urgence.**
- **A faire pratiquer par le médecin une intervention chirurgicale d'urgence avec anesthésie, une radiographie ou les soins nécessaires.**

Personne à prévenir en cas d'accident :

.....
.....

Le :

**SIGNATURE DU CANDIDAT OU
DU REPRESENTANT LEGAL(si celui-ci est mineur) :**